



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

INRA

SEK 73
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

FRANCE INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

SUR LE DEVELOPPEMENT RURAL EN HAITI

GIANNINI FOUNDATION OF
AGRICULTURAL ECONOMICS
LIBRARY

APR 7 1983
WITHDRAWN

M. LABONNE



Série Etudes et Recherches

N° 73

Montpellier

Janvier 1983

STATION D'ECONOMIE ET DE SOCIOLOGIE RURALES
Ecole Nationale Supérieure Agronomique
34060 MONTPELLIER CEDEX

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT
RURAL EN HAITI

Par Michel LABONNE

Maître de recherche à l'INRA

Mission n° 405 - Ministère de la coopération
et du développement

janvier 1983

RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT RURAL EN HAITI

SOMMAIRE

INTRODUCTION : Une réalité difficile à saisir

PREMIERE PARTIE : Diagnostic sur la situation agro-alimentaire

- 1- Un constat évident de pauvreté
 - a- les facteurs physiques
 - b- les facteurs socio-économiques
- 2- Une marge de manoeuvre étroite
- 3- Quelques points sur lesquels insister
 - a- le poids croissant de la rente en agriculture
 - b- la faiblesse des rendements et la sensibilité du marché
 - c- la sous administration du secteur agricole
 - d- le rôle irremplaçable de l'agriculture irriguée
 - e- l'enjeu social de l'agriculture de morne

DEUXIEME PARTIE : Elements pour une stratégie de développement agricole en Haiti dans les années 80

- 1- Le choix national d'autocentrage
 - a- les principes d'autocentrage en agriculture
 - b- les implications du choix d'autocentrage
- 2- Autocentrage et commerce extérieur des produits agricoles
- 3- Quelques données-clés indispensables
- 4- Quelques éléments-clés de la stratégie agricole
 - a- accroître les quantités
 - b- maintenir des prix réguliers
 - c- diversifier la demande et les sources de revenus
 - d- accroître l'efficacité des structures en charge du développement agricole
 - e- la question générale de l'eau et de l'énergie

CONCLUSION GENERALE

Annexes : Tableaux n°1 à 15 - Bibliographie

RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT RURAL EN HAITI

Par Michel LABONNE

Maître de recherches à l'INRA
(France)INTRODUCTION : Une réalité difficile à saisir

Quoique ce soit une situation assez habituelle en pays sous-développé, l'état de l'information se révèle particulièrement faible en Haïti.

Tout d'abord, les statistiques nationales sur l'agriculture ne sont pas fiables; il n'est même pas sûr qu'elles soient acceptables comme ordre de grandeur. En effet au niveau macro-statistique, la dernière enquête nationale exhaustive est le recensement de population de 1950. En 1971 a eu lieu un autre recensement, exhaustif pour les villes et par échantillonnage au 1/10 en milieu rural sur la base démographique de 1950. Il faut signaler la fragilité de l'information recueillie ainsi, car les migrations internes et externes avaient déjà altéré la valeur de la base. Des données sur la population agricole, les rendements et les surfaces sont publiées annuellement sur la base d'estimations incertaines. L'incertitude existe même pour des productions importantes qui, comme la canne à sucre, demandent à être transformées ou, comme le café sont exportées; la diversité des filières de transformation (moulins artisanaux et guildives pour la canne) ou de commercialisation (café), sinon leur clandestinité (contrebande du café) se joint à la méconnaissance de la consommation interne pour rendre les estimations périlleuses.

Ensuite, il semble que chacun propose ses estimations sans comparer à d'autres données, en dehors de toute cohérence, et sans poser le problème de la cohérence; il est symptomatique que la publication pourtant documentée, "diagnostic de la situation alimentaire et nutritionnelle de la population haïtienne 1980" ne présente pas un seul tableau complet des ressources et utilisations des produits agricoles et alimentaires, alors qu'il présente des éléments partiels de tels tableaux élaborés par la FAO (pour 1974 et 1977). Les exemples foisonnent. Cependant il existe une connaissance affinée de quelques systèmes de production, tout en montagne qu'en plaine, qui pourraient servir de comparaison. Il faut d'ailleurs noter que les progrès de

l'information au niveau micro-économique sans corollaire au niveau macro-économique a pour conséquence de focaliser l'attention sur le développement de certains groupes d'exploitation (les groupes connus) au détriment d'une conception du développement embrassant toutes les composantes du secteur, c'est à dire au détriment de la formulation d'une politique agricole globale.

Beaucoup d'informations réunies au niveau des projets selon les besoins de chacuns, sans coordination, sont disparates, difficiles à réutiliser et en général non centralisées, non évaluées, non stockées, non exploitées.

Malgré les efforts de la secrétairerie d'Etat du plan et de l'institut Haitien de statistique et d'informatique, les travaux de planification perdent de leur crédibilité à cause de la faiblesse et de l'incohérence de l'information.

Il faut cependant noter une amélioration des perspectives grâce au travail entrepris par la direction de l'aménagement du territoire (cartographie) et par la mise en oeuvre d'un recensement exhaustif de population en 1982 qui servira de base à un recensement agricole par sondage prévu pour 1983. Une bonne utilisation cohérente des diverses informations s'avère indispensable à la mise en oeuvre d'une planification active (définition d'objectifs, élaboration de programmes, suivi, évaluation), ainsi qu'à la définition d'une politique claire de coopération.

PREMIERE PARTIE : DIAGNOSTIC SUR LA SITUATION AGRO-ALIMENTAIRE
--

1- Un constat évident de pauvreté

Classée parmi les pays les moins avancés, la République d'Haiti s'affirme incontestablement comme le pays le plus pauvre des Caraïbes (tableau N°1 et N° 2). L'importance du secteur agricole, tant au point de vue du revenu (40% du PIB) que de l'emploi (75% des actifs) fait que sa stagnation sinon sa rétrogradation (tableau N°3 et N°4) affecte profondément l'économie de la nation en nourrissant de moins en moins sa population (accroissement des importations de vivres) malgré le bas niveau de consommation et en perdant sa capacité exportatrice (baisse des rentrées de devises).

Les causes invoquées habituellement sont nombreuses; nous les regrouperons en facteurs physiques et en facteurs socio-économiques.

a- Les facteurs physiques:

Parmi les facteurs physiques pouvant perturber considérablement la production agricole deux sont liés à la climatologie : les sécheresses et les cyclones.

En Haiti, la pluviométrie varie selon les zones de 500 mm à plus de 2000 mm; à échéance irrégulière surviennent des périodes de moindres précipitations qui, dans les régions les plus arides, déclenchent des sécheresses sévères. Les départements du Nord Ouest sont très exposés et des famines s'y répètent assez fréquemment : la dernière en 1977, a été particulièrement ressentie, socialement et économiquement.

Les cyclones constituent également une cause de dévastations épisodiques, avec des effets immédiats sur toutes les cultures en place, mais aussi de conséquences à plus long terme sur la végétation arborée qui peut être fortement endommagée. En 1980, le cyclone Allen a exercé ses ravages sur le sud du pays.

Un troisième facteur tient son origine dans la topographie du pays où 60% du territoire est considéré comme montagneux et fait cependant l'objet d'une mise en culture importante qui entraîne le défrichement de terrains même très pentus ⁽¹⁾ qui deviennent ainsi le siège d'une érosion intense. On estime à 4000 ha la surface

(1) Alors que d'après l'IICA, les terres susceptibles de porter normalement des cultures couvrent moins de 30 % de la surface du pays la surface agricole cultivée dépasse 40 % de la superficie du pays.

annuellement perdue par l'érosion.

Une autre conséquence du recul du couvert et de la culture répétée des sols est la baisse de la fertilité et de la reproduction insuffisante de la matière organique. Il a été démontré (courbe de Cabidoche) une très forte relation entre le niveau des rendements et la teneur du sol en matière organique; le combat pour la matière organique est au moins aussi fondamental que la lutte contre l'érosion.

Ces constatations montrent que l'agriculture notamment pluviale, présente en Haiti des risques importants, souvent aggravés par la situation socio-économique.

b- Les facteurs socio-économiques

La densité élevée (175 hab/Km²) de la population, tant à la ville qu'à la campagne constitue une caractéristique essentielle de l'espace Haitien. Peuplé de 5,2 millions d'habitants, le pays comprend une population rurale de 3,8 millions de personnes, dont 3,4 vivent principalement d'agriculture. La superficie cultivée dépasse légèrement 1 million d'hectare, soit environ 0,3 ha par rural (tableau N°5). Le rapport entre les actifs agricoles et la taille des exploitations confirme cet ordre de grandeur. La pression démographique sur les terres cultivables est une réalité qui ne doit pas cependant amener à des thèses catastrophistes : la croissance de la population totale haitienne gravite autour de 2% et la population agricole touchée par une vague d'exode importante, semble proche de la stabilisation (tableau N°6).

Cependant, même si la pression par rapport aux disponibilités en terre se stabilise, il n'en demeure pas moins que la tenure foncière surtout dans les mornes, devient de plus en plus confuse. S'il s'avère que l'agriculture haitienne est une agriculture de petite tenure, avec une majorité de petits propriétaires producteurs directs, il ne fait pas de doute que la cascade de successions souvent restées en indivision, l'extrême morcellement de gré à gré qui en résulte, l'entrecroisement des métayages et des fermages, rendent la tenure précaire et confuse pour beaucoup de paysans; cette confusion n'incite pas à l'amélioration foncière ou au développement des cultures arborées.

Des prix agricoles bas à la production contribuent à diminuer le poids de l'agriculture dans le revenu national, à peu motiver les producteurs et à les empêcher d'investir. Il est vrai que l'effort du paysan est peu rémunéré et la faute en est très souvent attribuée aux circuits de commercialisation, tant traditionnels que modernes. On attribue à la spécialisation les chutes de prix qui accompagnent les accroissements saisonniers de l'offre, le commerce jouant plus un rôle d'amplificateur que de régulateur.

On invoque également la faible productivité du travail en agriculture, dont plusieurs travaux montrent qu'elle va en diminuant. Plusieurs thèses sont avancées pour expliquer cette faible productivité : esprit routinier, ignorance, outillage rudimentaire, mauvaise alimentation, ... En tout état de cause, il est certain que les facteurs passés en revue auparavant (baisse de la fertilité, bas prix des produits, parcellement excessif, abondance de main d'oeuvre, commercialisation difficile, aléas climatiques) ne favorisent pas l'accroissement de la productivité notamment en agriculture de montagne. En plaine, et surtout en irrigué, la question se pose différemment.

Enfin, faisant pendant au peu d'efficacité des agriculteurs, on invoque le peu d'efficacité de l'administration dans le domaine agricole : manque de moyens matériels et humains, très fort cloisonnement, trop grande concentration dans la capitale, trop de distance par rapport au terrain et aux agriculteurs. Une réforme administrative est en route pour en arriver à des pratiques plus efficaces, indispensables pour impulser à l'agriculture l'essor dont elle a besoin.

La pauvreté de la population agricole et rurale est indéniable; l'économie générale s'en ressent et la situation moyenne n'est pas brillante. Actuellement le revenu annuel par tête en Haïti tourne autour de 250 dollars EU (soit 1250 gourdes), et ceci malgré une croissance très forte (qui a parfois dépassé 5% par an) au cours de la dernière décennie. Mais la répartition semble assez inégalitaire ; en effet même si l'on doit rester critique par rapport aux chiffres avancés, il est estimé en 1973 que 83 % des familles haïtiennes gagnaient moins de 500 gdes par an (environ 1500 à 2000 gdes d'aujourd'hui pour une famille de 4 à 5 personnes). En 1979, 87% des actifs auraient gagné moins de 1.200 gdes par an, les ruraux actifs 765 gdes, soit par tête de ruraux 275 gdes (ou 55 dollars EU, quand le revenu moyen était de 170 dollars)

Les ruraux et les agriculteurs sont donc réellement les plus pauvres. Actuellement, le salaire journalier minimum dans l'industrie est de 10 gdes; il y a 16 % de chômeurs à Port au Prince, ou 50 000 emplois des seules industries d'assemblage font vivre le quart de la population. Le manoeuvre agricole touche 5 gourdes au mieux, le chômage déguisé atteint 60 % des ruraux; leur revenu moyen est 5 à 6 fois inférieur à celui des urbains. On comprend les raisons de l'exode rural, notamment vers Port au Prince, quelle que soit la difficulté des conditions de vie dans les bidonvilles.

De plus l'agriculture haïtienne n'arrive plus à nourrir la nation : malgré la sous consommation rurale, les villes sont insuffisamment approvisionnées et le pays doit se tourner vers l'extérieur pour faire face à la demande alimentaire effective.

Pourtant la consommation alimentaire moyenne reste basse, y compris dans les campagnes et cela depuis très longtemps. Les bilans alimentaires de la FAO pour 1974 et 1977 (année de sécheresse) font état de 2 100 calories et 2040 calories respectivement; Beghin en 1970 conclue à 1900 calories, Moral avance 1500 calories pour les années 50. Des enquêtes ponctuelles, exécutées par divers auteurs, sans rapport de lieu, de moment ou de méthodes entre elles, échelonnent leurs résultats de 1100 à 2450 calories. Des enquêtes anthropométriques menées auprès des préscolaires et des scolaires font apparaître que près de la moitié des enfants sont mal nourris, dont 15 à 20 % de façon marquée ou très marquée. Pour les préscolaires (les plus touchés) la faible disponibilité alimentaire est aggravée par les maladies infectieuses et parasitaires ainsi que par des pratiques alimentaires inadéquates, notamment après le sevrage.

Comme les normes recommandées s'élèvent à 2200 calories par individu et par jour pour l'énergie et à 60 grammes de protéines, on se rend compte qu'une large partie de la population est exposée à la sous nutrition et que la faim est une réalité quotidienne pour beaucoup, tant à la ville qu'à la campagne.

Pauvre en énergie, en protéines animales et en lipides (tableaux N° 7 et N° 8) la ration alimentaire reste mal connue : ainsi un bilan alimentaire établi pour 1980 non à partir de la ration

1970 de Beghin, mais en fonction des données de production et d'importation pourrait approcher de 2500 calories par jour et par personne en moyenne (ce qui ne retire rien aux conclusions concernant la répartition mais enlève un côté catastrophiste à la situation générale). Sans une enquête nationale représentative des conditions de nutrition dans les diverses régions et les divers groupes sociaux du pays, il est difficile de sortir des lieux communs et de s'attaquer à la question alimentaire de manière opérationnelle, en tenant compte des conditions de production, de transport, de stockage, de commercialisation autant que des conditions de consommation.

Toutefois, dès maintenant, deux points ne peuvent être laissés dans l'ombre : la consommation de blé et la consommation de sucre.

La consommation moyenne de blé par personne a été estimée à 6 Kg par an en 1970 par Beghin et rectifiée à la hausse à 8,8 Kg pour 1980 par les services haïtiens de la nutrition (DIFPAN). Les données d'importation de blé et farine montrent que depuis plus de 10 ans les quantités consommées croissent très rapidement et dépassent régulièrement les 120.000 tonnes d'équivalent blé, soit environ 25 Kg par tête et par an. De plus la consommation de produits à base de blé est non seulement importante en zone urbaine, mais aussi à la campagne ; outre la barrière du revenu, on ne peut pas dire qu'il y ait en Haïti, un modèle urbain extraverti et un modèle rural ancré sur la production locale. Quand le modèle de consommation rurale se fonde sur l'autoconsommation, c'est par limitation de revenu et non par différence culturelle ou d'organisation économique (économie de substance). La consommation de produits à base de blé a été estimée croître de 15 % par an par l'USAID. Même avec une politique d'autocentrage affirmée, on ne peut espérer sans mesures drastiques et coercitives faire descendre la consommation au dessous du niveau actuel de 25 Kg par tête et par an. L'introduction progressive des farines composées (incluant manioc et céréales autres que le blé) pourra aider à contenir le phénomène mais non à aider à le faire régresser.

La consommation des produits de la canne à sucre (sucre, rapadou, sirop, clairin, rhum, canne de bouche) pose également un problème de confrontation des ressources et des utilisations.

Alors que les estimations de production de canne dépassent toujours les 4 millions de tonnes et ceci malgré un rendement moyen plutôt faible (50 tonnes/ha environ), les estimations de consommation de produits transformés et de canne de bouche restent inférieurs à 2 millions de tonnes d'équivalent de canne. Il semble qu'il y ait une profonde méconnaissance du problème sucrier en Haïti, alors qu'il y a parfois des importations de sucre.⁽¹⁾

D'une manière générale, la demande alimentaire effective évaluée reste basse en Haïti, mais de plus sa satisfaction dépend de manière croissante de l'extérieur. Les importations de céréales de matière grasse et de produits lactés (source principale de protéines animales) représente actuellement une nécessité car elles fournissent des produits de base déjà très insuffisamment consommés.⁽²⁾ Les montants des devises consacrées à l'achat de vivre de base commence à prendre une proportion alarmante (voir tableau N°11 et N° 12) et dépasse 20 % de la valeur totale des exportations du pays.

La question alimentaire devient donc cruciale, à la fois au niveau des individus et au niveau de l'Etat; il ne peut y avoir de politique agricole sans lien avec une politique alimentaire.

Une alimentation insuffisante, marque première d'une pauvreté assez généralisée, ne pose pas seulement des questions nutritionnelles ou techniques. Le niveau croissant des importations de produits alimentaires de base ne pose pas seulement des questions économiques. La dimension du problème en fait une question politique majeure: celle de la dépendance du pays par rapport au contexte international.

Le gouvernement a fait son choix en s'orientant vers une politique de développement autocentré.

.....

(1) En fait, d'après la photointerprétation récente d'une couverture aérienne du pays, les surfaces en culture spécialisée de canne à sucre seraient inférieures à 25 000 ha. Ceci va donc dans le sens des estimations des nutritionnistes, ainsi que des observations économiques qui confirment la pénurie de canne : importation de sucre, augmentation de 30 % par HASCO du prix de la tonne de canne en 1982, doublement en trois ans du prix du drum de sirop.

(2) Il faut noter la perturbation supplémentaire qui sera introduite par l'abattage complet des porcins afin d'éradiquer la peste porcine africaine, le porc constituant une source de protéines et de lipides très importante et bon marché.

Le gouvernement haïtien a quelques raisons de se méfier du contexte international. Après quelques succès acquis rapidement après la mise en oeuvre de la politique de libéralisation en 1971, Haïti a eu à affronter une situation extérieure de plus en plus tendue et défavorable : chocs pétroliers, baisse des prix des produits tropicaux sur les marchés internationaux, fin de l'essor de l'installation d'industries d'assemblage et constatation de leur faible effet d'entraînement, difficulté croissante à l'émigration de travailleurs haïtiens vers des pays plus riches, croissance des taux d'intérêts sur le marché mondial des capitaux.

L'expérience montrait qu'une politique de porte ouverte sans retenue n'allait pas nécessairement dans le sens des intérêts à long terme du pays, d'où le choix d'une politique plus autocentrée pour le développement.

Cependant, la situation actuelle ne réunit pas les conditions optimales pour une mise en oeuvre facile et rapide de l'option de développement autocentré, pour aussi nécessaire qu'elle soit.

Tout d'abord le secteur primaire (environ 65% des emplois) ne recèle pas de manière connue un potentiel susceptible de créer rapidement les conditions d'un changement de structure et d'un démarrage. Loin de pouvoir compter sur des réserves foncières pouvant être ouvertes facilement, l'agriculture doit lutter pied à pied pour la conservation de sa capacité productrice actuelle. Les industries extractives ne peuvent compter sur des ressources importantes à exploiter pour contrebalancer la fin de l'extraction de la bauxite du plateau des Rochelois ; il n'y a pas confirmation de l'existence de gisements pétroliers ou minéraliers d'importance significative. Les ressources identifiées de marbre, de lignite et de guano pourraient au plus satisfaire une partie de la demande locale.

Le secteur secondaire (environ 10 % des emplois), très lié à l'extérieur, tant par ses approvisionnements que pour ses débouchés, devraient s'orienter vers des activités beaucoup plus intégrées à l'économie nationale. Etant donné la dimension limitée du marché intérieur, il est exclu de bâtir rapidement un secteur industriel sur la base de quelques grosses unités ou de penser à l'industrie lourde puisque le pays n'est doté ni en énergie, ni en minerai. Reste donc à mettre en

place un réseau très déconcentré de petites industries et d'artisanat de production, utilisant des techniques simples à base de main d'oeuvre et fournissant un type de produits adaptés à des budgets familiaux faibles

Le développement de ce type d'activités sur une base économique rationnelle demande un certain temps.

Le secteur tertiaire marchand, tant dans ses expressions formelles qu'informelles, ainsi que les administrations (environ 25 % des emplois) seraient susceptibles de croître en fonction d'une demande parfois insatisfaite; mais comme ces demandes concernent surtout les services non marchand, (santé, éducation), leur satisfaction (donc la création d'emplois) sera fonction des capacités budgétaires, donc de la santé de l'économie générale et de son expression budgétaire.

En toute hypothèse, autocentré ou non, le développement de l'activité économique dépendra du montant et de la pertinence des investissements d'une part, et de la politique budgétaire d'autre part. En ces domaines la situation se présente actuellement sous un jour défavorable.

Les recettes budgétaires haïtiennes sont largement assises sur la fiscalité indirecte puisque les impôts directs représentent moins de 15 % du total. Les taxes à l'importation et à l'exportation jouent un rôle prédominant. Les modalités du prélèvement fiscal peuvent décourager certaines productions (taxes sur le café).

La situation fiscale s'est rapidement dégradée depuis 1978, notamment à cause d'une baisse des recettes fiscales provenant du café, aggravée à partir de 1980 par des augmentations de salaires et de frais de fonctionnement de la fonction publique. Le déficit dépassa les 75 millions de dollars E.U, cette année là et il fut comblé par appel au secteur commercial bancaire, ce qui eut pour effet de diminuer les disponibilités pour les autres agents économiques. Malgré les efforts gouvernementaux, la réduction du déficit est extrêmement difficile et se traduit par une diminution du budget d'investissement. De même les fonds de contre partie étant réduits, il s'ensuit une diminution de l'aide internationale au développement, ce qui diminue le flux des capitaux dans la balance des paiements.

La balance des paiements a subi des changements structurels importants. La balance commerciale a vu se réduire le poids des exportations de produits agricoles et progresser fortement les rentrées dues aux industries d'assemblage qui fournissent la moitié de la valeur des exportations, en croissance de 24 % par an depuis 1976. Malgré cela les importations, notamment de produits alimentaires, se sont accrues plus rapidement et le déficit de la balance commerciale est passé de 53 millions de dollars E.U en 1976 à 144 millions en 1981. La balance des capitaux, qui avaient permis un certain équilibre général s'est également détériorée et la balance des paiements accuse un déficit de 11 millions de dollars en 1980, triplé en 1981.

L'appel du pays au FMI s'est traduit par des conditions demandant une recherche impérieuse de l'équilibre budgétaire. L'alignement sur les conditions du FIM sera d'autant plus grand que la dette extérieure haïtienne, qui était inférieure à 20 % du PIB et représentait un service faible, va voir celui-ci accroître de 50 % en 1983, quand il faudra rembourser un prêt de 42 millions de dollars E.U obtenu auprès d'un consortium de banques commerciales pour financer une sucrerie.

C'est dans ce contexte que l'on peut dire que la marge de manoeuvre du pays est étroite.

3- Quelques points sur lesquels insister

La revue rapide de la situation haïtienne qui vient d'être présentée n'a aucune prétention à l'exhaustivité; elle marque seulement quelques grands traits de la socio-économie du pays et leurs rapports avec l'agriculture. Sans vouloir faire une analyse complète du secteur agricole, il est cependant nécessaire d'éclaircir quelques points avant de considérer une stratégie de développement agricole. Nous en avons retenu cinq.

a- Le poids croissant de la rente en agriculture:

La terre en Haïti est un bien de pleine propriété qui peut être vendu, transmis ou loué. Il existe très peu de gros propriétaires et la petite propriété, en faire valoir direct, est la règle. Cependant les exploitations sont constituées de nombreuses parcelles en propriété, en fermage ou en métayage. La multiplicité des parcelles issues des échanges et des indivisions aboutit à une tenure précaire et confuse.

Au fil du temps il s'est produit une cassure entre celui qui travaille la terre et celui qui a des droits sur elles. Cette confusion est entretenue par le coût considérable de transmission du patrimoine foncier ; quand on sait que les honoraires du notaire et de l'arpenteur atteignent environ 40 % de la valeur de la mutation, on comprend que l'indivision et les arrangements informels soient la règle, avec toute la précarité de la tenure que cela entraîne. Au fil des générations la pratique du fermage⁽¹⁾ et du métayage⁽²⁾, appuyée par les arrangements intra-familiaux de cession de droits, a fini par donner à la rente foncière une consistance réelle. La croissance démographique récente a accentué le phénomène. En effet le nombre d'enfants ayant augmenté et les terres étant sur-utilisées, l'exode rural a pris une grande ampleur et a alimentée une forte émigration vers les villes et l'étranger, au point que depuis 10 ans, on estime la population agricole en stagnation. Cependant ceux qui quittaient le travail de la terre conservaient leurs droits acquis ou à acquérir (héritage) sur le sol. Suivant les cas, l'émigré voudra sa part de terre ou la cédera en fermage ou métayage. L'héritier resté sur le terroir familial devra désintéresser les co-héritiers émigrés.

L'endettement des paysans se traduit ainsi par des modifications de statut de terres par rapport à celui qui l'exploite. De plus en plus le travail devient distinct de la propriété, la rente foncière s'accroît. Le travail se précarise et le revenu du paysan-exploitant diminue.

.....

(1) fermage (ou potek): le bailleur cède une terre pour plusieurs années contre le paiement anticipé en espèces d'un fermage relativement modeste.

(2) Métayage(ou de moitié) : le bailleur cède sa terre sur une base annuelle reconductible contre le partage moitié moitié, parfois moins, de la récolte. Le paysan pressé de dettes peut céder sa propriété en fermage et prendre une surface équivalente en métayage.

On voit bien ici que l'agriculture haïtienne, quoique nourrissant directement la famille paysanne, n'est pas une agriculture de subsistance⁽¹⁾, mais au contraire une agriculture très diversifiée, très monétarisée, à forte composante patrimoniale. Parmi la couche de paysans les plus pauvres, on peut estimer que la rente issue du cumul du métayage ou du fermage des terres et du gardiennage⁽²⁾ des animaux absorbe facilement le quart du revenu brut d'exploitation, ce qui laisse bien peu pour vivre à la famille.

L'essor de la tenure indirecte ne favorise pas la bonne gestion du patrimoine foncier; en effet la tenure indirecte, sans garantie et organisation légales, devient essentiellement précaire, la reprise de la terre pouvant intervenir après chaque récolte. Le preneur n'est donc pas tenté de protéger ou d'améliorer le fonds, puisqu'il n'est pas sûr de bénéficier du fruit de son effort. Il n'est pas question de planter des arbres, d'épierrer, de construire des murettes ou des glacis dont la jouissance n'est pas assurée. Le simple épandage d'engrais ou l'apport d'une bonne fumure organique peuvent hâter la reprise de la terre par le bailleur qui profitera lui-même ou négociera mieux le terrain plus fertile. Il faut se rendre compte

.....

(1) Selon "Diagnostic de la situation alimentaire...", l'autoconsommation est très forte par le millet et le fruits, atteint 25 % pour le haricot, 50 % pour le maïs, 20 à 35 % pour la banane plantain. Ces données sont ainsi commentées: "Cet aspect de l'économie paysanne la fait identifier souvent comme une économie de subsistance. Mais le paysan haïtien a longtemps dépassé le stade des échanges primaires (troc, ect...) pour s'orienter vers une économie de marché. En effet la fraction de la production non consommée, mise à part la réserve pour les prochaines semences, est écoulee sur les grandes chemins, les petits marchés improvisés, les marchés locaux et régionaux. Le produit de ces transactions de denrées est utilisé à l'acquisition d'autres produits : huile, farine, sels, viandes, parfois autres céréales légumineuses, et enfin d'autres bien utiles." La plupart des auteurs (Moral, Anglade, Guiraud) soulignent le caractère monétarisé de l'économie paysanne, où l'endettement est fréquent, ainsi que les ventes et les achats de travail, et les activités annexes de commercialisation. Nous sommes loin d'unités de production autarciques.

(2) Contrat d'élevage à croît du troupeau partagé (1 à 3 portée par propriétaire, 1 pour le gardien).

qu'avec l'exode rural, la tenure indirecte s'accroît de façon très diffuse, sans qu'il y ait réellement concentration de la propriété foncière : de micro-proprétaires urbains bénéficient de micro-rentes, mais ils sont de plus en plus nombreux. Les migrants ont laissé le travail agricole aux autres, mais ils ont emporté leurs droits fonciers avec eux.

Il faut se rendre compte que tout accroissement de productivité dans l'agriculture risque d'être largement "mangé" par la rente foncière, tant que la demande de terre restera ce qu'elle est, et notamment dans les zones de montagne où des terres marginales et peu productrices sont mises en culture sur de vastes surfaces. On comprend mieux l'attrait limité des innovations techniques pour les petits paysans dans la mesure où le profit qu'ils pourraient en tirer serait pratiquement absorbé par la rente, notamment foncière.

b- La faiblesse des rendements et la sensibilité du marché

Le faible niveau des rendements dans la plupart des productions et dans la quasi totalité des zones est une caractéristique de l'agriculture haïtienne. On ne peut pas opposer ici une agriculture moderne performante à une agriculture traditionnelle de faible productivité. Il semble que la quasi totalité des agriculteurs refusent la recherche de la performance technique; il se peut que se soit une attitude de prudence face au risque technique et aux aléas du marché. En effet, les causes de faiblesse des rendements sont extrêmement nombreuses et se conjugent, trouvant leur origine aussi bien dans le domaine technique que dans le domaine socio-économique.

Comme causes techniques, on peut noter les variétés des espèces animales ou végétales. Les variétés locales sont largement répandues et les variétés plus productives, quoique identifiées, sont encore peu vulgarisées et leur introduction progresse lentement. En effet, les variétés traditionnelles ont l'avantage de la rusticité et ont résisté avec plus ou moins de succès aux diverses maladies qui ont frappé les cultures de l'île (canne à sucre, café, cotonnier perenne, peste porcine africaine ⁽¹⁾), alors que les variétés améliorées demandent un contrôle sanitaire, une fumure (ou une alimentation pour les animaux) conséquente, et des soins d'entretien réguliers, c'est à dire que pour donner de bonnes performances, elles nécessitent une mise en

(1) Une campagne d'éradication est en cours et la disparition complète du cheptel porcin sera le fait de l'éradication et non de la maladie.

fonds (intrants) et de travail nettement supérieure aux variétés traditionnelles, pour un résultat qui peut être annihilé par un accident climatique : une rupture de l'approvisionnement en intrants (engrais, pesticides) ou un engorgement du marché et un stockage inadéquat. La prudence s'allie au manque de moyens.

Dans de nombreuses zones enfin, il existe des contraintes naturelles (pauvreté des sols, faiblesse et irrégularités des précipitations) qui limitent les rendements.

Enfin la capacité de travail est parfois insuffisante pour répondre aux pointes de travail du calendrier agricole et l'équipement et l'outillage existants restent tout à fait rudimentaires : à part le transport par chariots à canne la traction bovine n'est utilisée qu'exceptionnellement (les Cayes) et la motorisation des cultures ne se rencontrent qu'expérimentalement (Artibonite).

Activité à bas profit énergétique, l'agriculture haïtienne maîtrisant mal ses processus techniques de production se réfugie dans une attitude anti-risque.

Cette attitude se retrouve quand on considère les causes socio-économiques. En premier lieu, on doit constater la sensibilité du marché : une variation même faible des quantités offertes peut entraîner des chutes de prix importantes au niveau des producteurs, alors que la demande des consommateurs (notamment urbains) est toujours très vive. Des prix élevés sur les places de consommation peuvent entraîner des décisions généralisées de culture d'un produit déterminé. Incontestablement le marché est sensible et les agriculteurs répondent bien à des prix convenables : la hausse du prix des haricots en 78 et 79 a entraîné une augmentation d'environ 25 % de la production, après quoi les prix se stabilisèrent. Actuellement la tendance pourrait se renverser à la baisse. A la suite de la sécheresse de 1977, la remise en vente d'une partie de l'aide alimentaire par les bénéficiaires entraîna une chute des prix des céréales malgré l'ambiance de pénurie. Le besoin de monnaie des paysans, le manque de capital et de dispositifs efficaces de stockage, l'obligation pour le commerce traditionnel (Madame Sarah) de faire tourner très vite un maigre capital n'aident en rien à la régularisation des marchés et à l'étalement de l'offre dans le temps. Quant à l'étalement dans l'espace

il constitue la source des bénéfices du commerce. Le risque économique d'une pléthore locale guette toujours le paysan et il réagit en conséquence par une attitude anti-risque : de nombreux produits écoulés au meilleur prix possible, en quantité variable, mais le plus souvent faible.

Autre est le cas des grandes exploitations de plaine où des productions à prix pratiquement assurés (canne, riz, maïs) pourraient être produites de façon intensive et ne le sont pas; peut-être faut-il en rechercher la cause dans la stratégie personnelle des propriétaires, où la conservation du patrimoine foncier l'emporte sur la poursuite d'un revenu élevé à l'hectare par l'intensification, les capitaux placés en dehors de l'agriculture procurant vraisemblablement un meilleur rapport.

Nous avons également signalé la précarité de la tenure et le poids de la rente foncière comme facteur de blocage de l'agriculture, notamment paysanne dans une situation plutôt routinière. L'isolement et le manque d'information dans certaines zones mal desservies et peu encadrées administrativement constituent des facteurs de blocage supplémentaires.

c- La sous-administration du secteur agricole

La complexité statutaire des agents administratifs est tellement évidente qu'une réforme administrative est en cours. L'administration qui gère le secteur agricole ne passe pas pour la plus active du pays et la multiplication des organismes étatiques et para-étatiques, souvent cloisonnés et bénéficiant de moyens différents, ajoute à la confusion. Les résultats sont assez pauvres et ne correspondent ni à l'effort consenti par l'Etat et les aides étrangères pour le secteur agricole, ni aux exigences de gestion du secteur.

Les causes en ont été largement analysées pour qu'on ne s'y attarde pas ; citons en vrac : insuffisance des cadres techniques, tant au point de vue quantitatif que qualitatif, mauvaise utilisation des cadres disponibles, concentration des personnels trop forte à Damien, couverture disparate du territoire, lenteur des procédures administratives.

De toute évidence, le bilan connu de l'exercice 80-81 montre que l'efficacité administrative actuelle ne pourra assurer la mise en œuvre des moyens nécessaires à la réalisation des objectifs retenus. Il en est de même pour les extensions et les réhabilitations de périmètres irrigués. Ainsi, la distribution de 1,2 millions de plantule de café et la régénération de 900 ha sont bien peu de choses face à la réactivation d'une caféraie de 130 000 ha plutôt dégradée. Les normes de vulgarisation permettent d'affirmer que 1/4 des paysans est touché par les services, donc 1/4 des surfaces ; un choix plus judicieux des paysans permettrait de toucher directement 1/2 ou 3/4 des surfaces, puis le reste par imitation. Enfin la logistique du crédit agricole, de la distribution d'intrants, etc., laisse largement à désirer.

Dans cette évaluation, il faut tenir compte de l'importance des aides bilatérales et multilatérales gouvernementales qui consacrent environ 10 % de leur aide en personnel et capital à l'agriculture ⁽¹⁾; de plus, 300 organisations non gouvernementales dont une grande partie intervient selon les modalités diverses dans l'agriculture et l'animation rurale, jouent un rôle souvent capital dans la mise en place de l'activation d'organisations paysannes et rurales locales (conseil d'action communautaire, coopérative, coumbites, etc...) qui ont de la difficulté à trouver des leaders et à être gérées dans une société paysanne largement analphabète.

En tout état de cause, il faudra tenir compte de ce handicap de départ pour formuler des orientations de développement agricole et rural en rapport avec une capacité d'absorption institutionnelle aussi limitée.

d - Le rôle irremplaçable de l'agriculture irriguée

Quand on considère les structures et les contraintes de l'agriculture haïtienne d'une part, se pose immédiatement la question d'une satisfaction régulière de cette demande.

.....

(1) Le total des aides gouvernementales et multilatérales a atteint un niveau de 80 millions de dollars E.U à la fin des années 70, soit l'ordre de grandeur des exportations de café (35 % du total des exportations).

L'agriculture irriguée représente un élément décisif de la réponse. Les 90.000 ha irriguées actuellement dont les 2/3 sont à réhabiliter n'offrent pas une image très dynamique de cette activité, mais ceci veut dire aussi que des gains de productivité spectaculaires pourraient y être accomplis sous certaines conditions.

Dans un pays dont des zones importantes sont souvent frappées par la sécheresse, l'irrigation représente un élément de sécurité et de régularité de la production indiscutable. De plus les cultures pratiquées en irrigué (riz, légumes, tubercule, canne) n'entre que peu en concurrence avec l'agriculture familiale de morne (maïs, sorgho, légumineux, café, fruits); ainsi le développement des périmètres irrigués ne se substituera pas à la production des mornes, mais au contraire s'y additionnera.

Les rendements en culture irriguée sont 3 à 4 fois plus élevé qu'en culture pluviale; ils peuvent être facilement doublé ou triplé en employant des techniques d'intensification très connue. Le potentiel peut être rapidement accru par des extensions, des réhabilitations et un entretien correct des installations. Ainsi l'agriculture irriguée s'avère l'élément mobilisable, en priorité pour aider à satisfaire rapidement la demande croissante de la population urbaine. De plus pratiquée surtout en plaine et dans des zones bien desservies, la commercialisation en est rendue plus facile, au bénéfice des producteurs et des consommateurs.

Toutefois se pose avec acuité la question de l'intensification de l'agriculture irriguée. Pourquoi demeure-t-elle si peu productive? Pourquoi tant de périmètres en dégradation ou négligés? Il est essentiel d'en savoir d'avantage sur ces questions, en creusant notamment la question d'apurement foncier, de paiement de l'eau et des coûts d'entretien, de participation aux coûts d'investissement, de pointes de travail et de disponibilité de main d'oeuvre, d'approvisionnement des intrants et de commercialisation des produits, d'efficacité et d'utilité des services d'encadrement, ect...

e- L'enjeu social de l'agriculture de morne

Couvrant 60 % des surfaces cultivées, l'agriculture de montagne constitue la base d'activité de près de la moitié de la population haïtienne, fournit le tiers de la valeur totale des exportations (café), contribue pour 1/3 à l'approvisionnement alimentaire des villes.

Economiquement et socialement, le maintien sinon le développement de l'agriculture de morne constitue un objectif essentiel.

La productivité y est faible et les marges de progrès y sont plus limitées qu'en plaine. La déforestation et la culture des fortes pentes sont rendues responsables de la forte érosion qui sévit dans le pays. Les paysans sont plus difficiles à encadrer dans des zones mal desservies; il ne manquera donc pas de voix pour demander un recul de l'agriculture de montagne au nom de l'efficacité et de la conservation des ressources naturelles, sauf la partie la mieux dotée à charge de la spécialiser dans les productions arborées, notamment d'exportation, telles que café, cacao, ou fruits.

Sans discuter la faisabilité concrète de telles propositions, il y a lieu de constater que les cultures arborées font partie d'un système complexe incluant espaces céréaliers, pâturages, bois et que la spécialisation obligerait à un développement dont on ne voit pas actuellement où pourraient se faire l'accueil des populations migrantes. Des déséquilibres démographiques et économiques graves ne manqueraient pas de se faire jour; enfin les pentes étant déjà en culture, il n'est pas sûr que l'abandon de la culture soit un remède efficace pour la conservation des sols⁽¹⁾, s'il n'y pas eu auparavant travaux anti-érosif et reconstitution d'un couvert végétal stable.

La recherche des conditions d'une évolution raisonnable des systèmes de production vers une amélioration de la productivité autour de quelques thèmes techniques simples et vers une meilleure conservation du sol (fertilité, lutte anti-érosive), couplée à une amélioration des conditions de vie (communication, animation, eau potable, micro irrigation) constitue une base indispensable pour gagner l'enjeu social de l'agriculture de morne et permettre ainsi une évolution ordonnée de l'économie et de la démographie haïtienne dans le futur.

Les cinq points évoqués demandent approfondissement, en plus de l'amélioration générale de l'information statistique pour élaborer une formulation un peu fine d'une politique (ou de deux alternatives) agricole. Cependant, malgré les faiblesses de l'information et de l'analyse, nous allons essayer de rassembler quelques éléments cohérents de réflexion sur une politique agricole possible en Haïti.

(1) Les exemples sont nombreux dans la zone méditerranéenne de région de montagne autrefois en culture qui ont subi une érosion d'autant plus forte qu'il y avait trop peu de personnes pour la combattre et la contrôler.

DEUXIEME PARTIE : ELEMENTS POUR UNE STRATEGIE DE
DEVELOPPEMENT AGRICOLE EN HAITI DANS LES ANNEES 80

1 - Le choix national d'autocentrage

A l'occasion de la mise en oeuvre du Plan Quinquennal 1981-86, les autorités gouvernementales, confrontées à la sévérité de la crise mondiale, ont décidé de procéder à des changements pour préparer le pays à mieux résister dans l'avenir à un monde hostile. Ces changements s'articulent autour d'une Réforme Administrative qui, outre une réorganisation de la Fonction Publique, propose une régionalisation et une décentralisation, et une Réforme Economique qui procéderait à une révision de la fiscalité, à la stimulation du secteur privé, à la décentralisation économique, enfin à une plus grande indépendance économique du pays, dans le cadre d'une politique de développement autocentrée.

a- Les principes d'autocentrage en agriculture:

Partant de la constatation que l'expansion démographique mondiale d'une part et la dégradation des termes de l'échange d'autre part se conjugueront dans l'avenir pour rendre l'assistance alimentaire aléatoire, le Plan propose que, dès à présent, le pays utilise au mieux ses ressources naturelles et humaines pour pouvoir mettre en place et développer ses propres moyens de subsistance.

Les interventions gouvernementales tendront donc à favoriser :

- . l'autosuffisance alimentaire, en réduisant au strict minimum les importations nationales en matière d'alimentation, et son éradication,
- . la promotion effective de l'élevage pour pouvoir compenser les pertes causées par la peste porcine africaine,
- . l'accroissement et la diversification des denrées nationales d'exportation, moyennant l'intensification de la production des principales cultures de rente du pays,
- . le développement des cultures agro-industrielles destinées prioritairement à l'approvisionnement en matières premières de l'industrie locale en expansion,
- . l'occupation de la population rurale active disponible par la promotion d'activités à haute intensité de main d'oeuvre, dont les travaux d'aménagements de bassins versants, d'entretien et de restauration des systèmes d'irrigation et de drainage, etc...

Ces principes, qui cadrent le rôle dévolu au secteur agricole dans la satisfaction des besoins internes les plus immédiats, permettent de définir des priorités d'actions.

b- Les implications du choix d'autocentrage:

Pratiquement, il résulte du choix politique une liste de priorités d'application qui, dans l'ordre décroissant, sont :

- . la production de denrées alimentaires
- . l'irrigation et le drainage
- . la conservation des sols et le reboisement
- . la production de produits agricoles d'exportation
- . l'élevage
- . les agro-industries.

La traduction opérationnelle de ces priorités pendant la période quinquennale, fixe les objectifs de production et détermine les actions d'accompagnement. Ainsi :

- . la production de denrées alimentaires croîtrait au taux annuel de :

maïs	: 6,8 %
riz	: 6,3 %
millet	: 5,0 %
haricots	: 4,0 %
banane	: 3,0 %
patate/manioc	: 2,0 %
- . la production de café, accrue de 60 %, permettrait de porter le niveau moyen des exportations à 30 000 tonnes/an.
- . les cultures destinées à l'agro-industrie augmenteraient au rythme annuel de :

cacao	: 5 %
coton	: 10 %
oléagineux	: 20 %
canne à sucre	: 3 %
arbres fruitiers	: 3 %
- . la mise sous irrigation de 15 000 ha supplémentaire (agrandissement de 17 %) et la réhabilitation de 20 000 ha (23 % des surfaces) permettrait de dépasser les 100 000 ha de périmètres.
- . les infrastructures de stockage favoriseraient la régularité des approvisionnements et une meilleure conservation des produits,

- l'aménagement de bassins versant sur 100 000 ha et le reboisement de 20 000 ha constituerait un premier pas dans la lutte contre l'érosion,
- enfin, le renforcement des structures d'appui et des organisations paysannes assureraient une mise en oeuvre effective des programmes.

Des programmes régionalisés ont été élaborés, souvent dans une optique de développement rural intégré.

2- Autocentrage et commerce extérieur des produits agricoles

L'option de développement autocentré est parfois abusivement ressentie comme un choix de politique autarcique ou une volonté de se couper du monde ; il est clair que, par les objectifs qu'il se donne, le gouvernement haïtien ne donne aucune connotation d'autarcie au concept d'autocentrage et n'implique aucun bouleversement politique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il s'agit de faire face à une situation objective de déficit croissant de la balance des paiements et de la balance commerciale, où les importations de biens de consommation, notamment alimentaires de base, prennent une place de plus en plus grande, oberrant ainsi les achats de biens d'équipement, donc le développement futur de la nation.

Haïti désire exporter plus pour faire face à l'augmentation de la facture pétrolière, pour s'équiper et pour importer les biens de consommation indispensables, en tendant à contenir leur demande à son niveau actuel. La politique d'autocentrage correspond donc à une politique de redressement économique dans un contexte de demande dynamique liée à la démographie et à l'urbanisation. Pour l'agriculture, il ne s'agit pas de substituer des cultures vivrières aux cultures d'exportation, mais d'intensifier des systèmes de productions fournissant conjointement ou séparément l'un et l'autre type de produits. On peut dire qu'il s'agit de lutter contre l'essoufflement de l'agriculture à suivre les demandes internes et externes : ainsi les importations de denrées alimentaires augmentent fortement et les exportations de denrées agricoles stagnent en valeur (tableaux n° 13 et 14). Or, malgré la tendance à la hausse des produits alimentaires haïtiens (et à l'exception des céréales, souvent fournies à termes concessionnaires), ceux-ci restent encore moins chers au détail que les produits similaires importés ;

une information et une commercialisation améliorée peuvent donc utilement stimuler une production pourvue de moyens. Pour les exportations, les produits haïtiens ne représentent qu'une très faible part du commerce mondial des divers produits : à ce titre, ils s'écoulent correctement, mais aux conditions d'un marché sur lequel ils n'ont aucune influence.

Si on considère que la valeur courante des importations alimentaires a plus que quintuplé dans l'espace des dix dernières années, et va encore facilement doubler pendant la période quinquennale, portant même sur des denrées aussi faciles à produire que les légumes, alors que les exportations agricoles ont au mieux doublé en valeur dans la même période sans espérer un autre doublement d'ici à 1986, on s'aperçoit que le choix haïtien est très contraint et sans alternative réelle. Son succès exige une vue très ordonnée et très coordonnée du système agricole et alimentaire. Des politiques sous-sectorielles inconsidérées pourraient, menées sans prudence, entraîner des distorsions allant à l'encontre du but recherché ; par exemple, un programme massif de défense des sols en montagne qui comprendrait une réduction des surfaces céréalières, la plantation d'arbres fruitiers et la forestation ainsi que l'exécution de travaux anti-érosifs pourraient avoir des conséquences très variables suivant les modalités de la rémunération du travail nécessaire, la diminution locale de la production céréalière et le temps d'entrée en production des arbres plantés, ainsi que suivant les conditions du développement rural des zones voisines. On peut citer comme effets pervers possibles : déséquilibre démographique, inflation localisée, accroissement des inégalités, détérioration du statut nutritionnel, etc... De tels effets ont été observés en maints endroits : ils ne sont pas l'apanage des zones de montagne.

Situer l'ordre de grandeur des objectifs et des moyens à attribuer au secteur agricole, en fonction du rôle qu'on lui destine dans le développement constitue un premier travail; prévoir les interactions sur les milieux physique, technique et social en est un autre non moins nécessaire.

3- Quelques données-clés indispensables

La compréhension d'un système agricole et alimentaire, destiné à satisfaire en priorité la demande interne puis à approvisionner un flux d'exportations, exige la connaissance de quelques données-clés et de quelques interactions des sous-systèmes qui le composent, en tenant le plus grand compte du caractère spatial de l'activité agricole.

Tout d'abord une bonne connaissance de la démographie est nécessaire : population totale, population rurale, agricole active, structure par âge et sexe, répartition géographique, taux de croissance, flux migratoires.

Le phénomène d'urbanisation devra être bien cerné : population urbanisée, par âge, sexe et origine, taux de croissance, emploi, revenu et niveau de vie.

Le recensement exhaustif de population de 1982 devrait apporter un précieux concours.

L'évaluation des besoins de la population constitue le deuxième point, avec un approfondissement des caractéristiques de la demande alimentaire urbaine ; en effet, contrairement à la consommation rurale, plutôt liée à l'environnement immédiat par l'auto-alimentation, la consommation urbaine, entièrement monétarisée et en croissance forte, est capable de se porter massivement sur des produits exotiques importés, opérant un changement rapide du modèle de consommation sans que l'agriculture nationale ait le temps de répondre à cette nouvelle demande. Une enquête alimentaire et nutritionnelle nationale à caractère représentatif permettrait enfin de faire le point sur la situation alimentaire haïtienne (1) et de définir une politique alimentaire conséquente. Les caractéristiques des déficits alimentaires, leur physionomie par groupe social et par zone, pourraient être identifiés et mieux combattus.

Une connaissance plus objective du système productif doit se faire jour. Le recensement des ressources naturelles et de leur degré d'utilisation par l'agriculture est en cours à partir de la photo-interprétation de la couverture photographique du pays par satellite. Une carte d'occupation du sol et d'utilisation des terres est dressée, ainsi qu'une carte du potentiel agricole. L'existence de ces deux documents va permettre un progrès décisif dans la planification.

Cependant, il risque d'être limité par une connaissance insuffisante des divers systèmes de production que l'on rencontre dans le pays : répartition de l'espace au niveau des terroirs (divers types de

(1) Un tableau (n° 15) du bilan des ressources et des emplois est fourni en annexe, mais on ne peut se prononcer sur sa validité.

jardins), associations de cultures, cohérence des calendriers culturels, performances de production, résultats de recherche et d'expérimentation en station et chez le paysan, etc... De nombreux travaux ont été acquis ponctuellement, mais leur recensement systématique en un inventaire des ressources techniques agricoles n'a pas été fait (1). De même on connaît mal la capacité des divers organismes en charge du développement agricole à faire progresser l'agriculture (essais de comportement de nouvelles variétés, fermes semencières, etc...), on ne sait donc si leurs possibilités sont en rapport avec les besoins. De grands progrès dans la collecte et le traitement des données sur les systèmes de production et leur évolution possible sont indispensables. Le recensement agricole par sondage prévu pour 1983, sur la base du recensement de population de 1982 doit être utilisé au mieux dans ce sens.

Les ressources humaines, mal connues et mal utilisées, ne permettent pas d'évaluer la capacité d'organisation de l'agriculture à différents niveaux (des paysans à l'administration centrale) ; pourtant un tel travail constitue le préalable d'une bonne articulation des décisions entre les différents opérateurs concernés par l'agriculture, surtout dans la perspective d'une décentralisation.

L'hétérogénéité de l'agriculture haïtienne ainsi reconnue car mieux connue, permettra la définition d'une politique agricole diversifiée capable de trouver pour chaque grand type de système de production les mesures qui l'inciteront à produire et à exprimer sa marge propre de progrès.

4- Quelques éléments clés de stratégie agricole

L'urgence de la situation ne permet pas d'attendre une connaissance fine de la réalité avant d'agir. Les orientations arrêtées par le Plan, même si elles sont discutables au niveau quantitatif, répondent en gros aux

(1) Il est frappant de voir comment le pays est désarmé devant la politique à développer en matière animale après l'éradication de la peste porcine africaine pour remplacer le cochon-planche. Fournisseur de protéines et de lipides, celui-ci utilisait les déchets du jardin arboré (fruits, tubercules) alors que les autres élevages utilisaient les pâturages et l'espace céréalier, sans apporter autant de lipides, en lesquels la ration humaine est carencée. L'introduction d'élevages porcins modernes ne résoud pas le problème.

problèmes de l'agriculture haïtienne. Cependant, certaines des voies indiquées, choisies dans une optique de modification de structures (extension de l'irrigation, cultures arbustives, décentralisation, réforme administrative, etc...) n'auront qu'un impact limité sur la période de planification 81-86. Pour préparer les changements et les rendre crédibles, il faut avoir un impact rapide au niveau des revenus et des conditions de vie de la population par un éventail de mesures associées ; celles-ci doivent permettre d'aller vite sur les points les plus aptes à favoriser des évolutions quasi spontanées, intéressant un grand nombre de personnes. On peut citer :

- l'amélioration à cadence accélérée des routes et chemins ruraux,
- l'amélioration des marchés physiques et de leurs accès, avec leur reclassement s'il y a lieu,
- l'amélioration de la capacité nationale de stockage de céréales,
- le relèvement graduel, prévu et publié du prix au producteur du café, du cacao et de la canne à sucre par une modification de la fiscalité et de la commercialisation,
- la mise en place d'un différentiel de taxes à l'importation, de prix plancher au producteur et de prix plafond au consommateur pour le riz,
- la mise en oeuvre d'un dispositif de prix destiné à faire stagner puis régresser la consommation de blé pour ne pas dépasser 100 000 tonnes de consommation en 1986.

Ces mesures sont préalables ou concomitantes de programme destinés à promouvoir des changements substantiels du système agricole et alimentaire pour le rendre capable de subvenir à l'essentiel des besoins de la population en nourriture et en bois de feu et d'ouvrage, de favoriser l'accumulation de capital sur une base nationale, enfin d'assurer la pérennité de l'appareil de production agricole et du patrimoine naturel.

Ces programmes sous-sectoriels devront être articulés autour de cinq éléments-clés d'une stratégie agricole.

a- Accroître les quantités

Les taux d'accroissement planifiés pour chaque production ne peuvent être uniformes pour tous les systèmes de production et pour toutes les régions du pays. Ainsi le taux global national d'accroissement de production de maïs n'a réellement de sens que s'il repose sur les

estimations possibles de croissance des productions issues des cultures pluviales de maïs en plaine et en montagne, ainsi que des surfaces emblavées en irrigué ; des programmes donneront les moyens de mettre en oeuvre ces augmentations de production dans les systèmes où le maïs est présent sous forme pure ou associée. Le choix de favoriser la progression de tel ou tel système va au-delà de l'accroissement de la production : ainsi, l'intensification en zone de plaine peut faire baisser, sous certaines conditions, la demande de terre en montagne, donc la rente foncière et faciliter une politique de protection.

Au minimum, pour chacune des quatre régions prévues dans le cadre de la décentralisation, il y a lieu d'identifier les marges de progrès qui peuvent être raisonnablement dégagées pendant la période quinquennale en distinguant entre :

- . les systèmes à forte capacité (susceptibles d'être fortement intensifiés rapidement) sis en plaines ou plateaux bien arrosés, ou bien sous irrigation pour les productions végétales, consistant en élevages spécialisés pour les productions animales,
- . les systèmes à plus faible capacité (où l'accroissement de productivité sera plus limité) se rencontrant surtout en zone sèche et en montagne pour les productions végétales, et recouvrant les élevages en conduite traditionnelle pour les productions animales.

Il faudra indiquer le rôle que l'on entend faire jouer à ces deux systèmes, tant au niveau de la production que de la commercialisation et de la satisfaction des diverses demandes (locales, urbaines, exportation).

Il est également impératif de considérer le boisement et l'exploitation des espaces boisés comme une activité productive et devant être promue, gérée et organisée comme telle (1).

(1) A l'heure actuelle, le sac de charbon de bois se paie 4 dollars E.U. sur les marchés de production.

b- Maintenir des prix réguliers

Les fluctuations de la production d'une année sur l'autre dues, aux aléas climatiques peuvent entraîner des variations de prix qui s'ajoutent aux mouvements saisonniers. La plupart du temps, il serait possible d'obtenir une plus grande stabilité des prix à la production en évitant des offres pléthoriques dans l'espace et dans le temps.

Eponger une offre pléthorique dans l'espace implique un agrandissement de l'espace économique où peuvent se faire les échanges et la commercialisation est un facteur important de régulation. Etant données les modalités de commercialisation, l'expansion des routes et des moyens de communication ainsi que l'aménagement des marchés physiques peuvent jouer un rôle déterminant pour un écoulement rapide et rémunérateur des produits vivriers. De plus, de nombreux prestataires de services peu éloignés du milieu rural (groupeuses, transporteurs, commerçantes) y trouveront emplois et revenus, dont certains sont importants pour l'équilibre des budgets familiaux (activités commerciales des femmes de paysans).

L'étalement de l'offre pléthorique dans le temps fait appel au stockage et à la transformation.

L'organisation du stockage des céréales et même, dans une certaine mesure, des légumineuses comestibles en grain sec, doit être envisagée, près des principaux centres de production et de consommation.

La transformation des produits aura également un rôle régulateur, en même temps qu'un rôle de promotion de certains produits auprès des couches urbanisées de la population dans la mesure où la transformation de certains aliments de base peut faciliter la préparation culinaire et diminuer le temps de cuisson.

Il faut se rendre compte que la transformation des produits agricoles peut se faire suivant des processus techniques divers mettant en jeu des unités de production pouvant avoir des tailles variables et certains ateliers peuvent être localisés très près de la production ; ceci favorise la création d'emplois en milieu rural. Cependant, quand il s'agira de débouchés à l'exportation, il ne faudra pas perdre de vue l'exigence de qualités hygiéniques et organoleptiques, ainsi que la régularité quantitative de l'approvisionnement.

Pour les produits agricoles de grande exportation sans transformation, la régularisation des prix peut être plus facilement obtenue par des mesures réglementaires que pour les produits vivriers car la commercialisation s'organise autour de monopoles et quasi-monopoles de droit ou de fait, où les ententes sont faciles et où l'état est souvent partie prenante à travers la fiscalité (taxes d'exportation). Les moyens légaux existants et la structure économique actuelle permet de mettre en place une politique de prix encourageante.

c- diversifier la demande et les sources de revenu

À part les produits d'exportations et quelques cultures vivrières qui alimentent les échanges locaux limités, le gros marché intérieur pour l'agriculture est fourni par l'approvisionnement de Port au Prince. Là existent le nombre et le revenu qui attireront céréales, légumineux, fruits, légumes et viandes en quantité. L'effet de la demande de Port au Prince est nettement visible dans les environs (Kenscoff, Furcy, Léogane, Thomazeau) ainsi qu'aux bords de la grande route à plus d'une centaine de kilomètres de la capitale (Artibonite Jacmel, Mirogoane, Mirebalais).

Les autres villes ont une influence propre moindre. Leur renforcement économique, avec une création d'emploi, fournirait une demande soutenue sur l'agriculture environnante en produits vivriers donc une source de bon revenu pour les petits paysans (pois, fruits légumes)

La réussite de la décentralisation et de la déconcentration industrielle et administrative, dans les formes appropriées, influencera de façon favorable et efficace l'activité et le revenu des agriculteurs dans les zones actuellement trop éloignées de Port au Prince.

En montagne et en zone de moindre capacité, les automatismes économiques liés à l'extension des marchés se feront moins sentir; il faudra donc mettre en oeuvre de petits projets coordonnés de développement rural intégré et communautaire permettant une meilleure maîtrise des productions (petites hydrauliques, façons culturales, défenses des sols et conservation des eaux), fournissant un revenu complémentaire en saison morte, grâce à des travaux saisonniers d'entretien et d'infrastructure (chemins, travaux anti-érosifs, petits reboisements, points d'eau potable, etc.) visant à l'amélioration générale des conditions de vie, à partir de techniques simples, avec emploi rémunéré ou autoservice avec fourniture à bon marché de quelques moyens de travail.

d - Accroître l'efficacité des structures en charge du développement agricole

Sans reprendre le diagnostic et les mesures prévues dans le cadre de la réforme administrative, il est souhaitable d'insister sur quatre points essentiels pour une meilleure gestion du développement agricole.

Tout d'abord, autant il est vrai qu'une plus grande proximité du terrain est indispensable à une plus grande efficacité d'action, autant la déconcentration des personnels d'administration ne doit pas se traduire par l'éparpillement et l'anarchie, notamment dans la recherche et la vulgarisation ; une atomisation des moyens humains aboutirait à laisser à eux-mêmes des personnels de niveau médiocre ou peu expérimentés, sans moyens de travail réels. Ce serait de l'argent dépensé en pure perte.

Il faut également s'entendre sur le bon niveau technique des personnels ; si une formation théorique et l'apprentissage de l'agriculture moderne est indispensable, une connaissance raisonnée des pratiques paysannes est nécessaire à la compréhension des voies possibles d'amélioration de la productivité des divers systèmes de production que l'on rencontre concrètement. L'expérience du centre de Madian-Salagnac devrait être reprise et étendue dans cette perspective.

Ensuite, pour délivrer une partie des petits et moyens paysans entrepreneurs de l'endettement usuraire au moins en ce qui concerne les avances à la production, il serait bon de déconcentrer le crédit agricole (avec un contrôle ex-post) et de coupler celui-ci à la fourniture d'intrants en temps voulu ; ceci implique une amélioration des procédures financières et de la logistique.

Enfin, il serait souhaitable de mieux définir les statuts et les missions des organismes régionaux de développement et de structurer autour d'eux une bonne articulation des actions de développement, en prévoyant deux niveaux : tout d'abord un niveau de coordination et de programmation des actions de développement agricole et rural, ensuite un niveau de suivi et parfois d'assistance à l'exécution. Ces niveaux concerneraient aussi bien les actions du gouvernement, que celles d'initiative locale, quelle que soit l'origine du financement.

c- La question générale de l'eau et de l'énergie

Devant la croissance de la population haïtienne et de ses besoins, on ne peut parler du développement rural agricole sans aborder de manière générale les problèmes posés par les disponibilités et les utilisations de l'eau et de l'énergie⁽¹⁾

Il est nécessaire de posséder rapidement un inventaire des ressources en eaux de la République d'Haïti, tant de surface que souterraines. Ensuite, un schéma directeur des eaux devrait permettre d'envisager les modalités de leur exploitation et de leur conservation, puis de leur attribution à l'agriculture, à l'industrie ou à la consommation humaine, urbaine ou rurale. Bien évidemment, ceci suppose qu'en même temps on dispose d'un schéma d'aménagement du pays. Une politique globale de l'eau pourrait ainsi être formulée et mise en oeuvre de manière ordonnée.

Pour l'énergie, force est de reconnaître qu'actuellement l'agriculture haïtienne repose sur l'énergie humaine. Très peu de traction animale, motorisation quasi-inexistante, peu de matériel, d'engrais et de pesticides, quelques motopompes peuvent illustrer un très bas profil énergétique. Une intensification de l'agriculture implique obligatoirement un relèvement de ce profil, même si l'agriculture ne compense qu'en partie les prélèvements qu'elle exerce sur les ressources naturelles.

Le développement concomitant des activités en amont et en aval de l'agriculture, qui sont obligatoires pour que le développement agricole ait lieu et soit créateur direct et indirect d'emplois et de revenus (effets multiplicateurs), exige aussi un apport d'énergie important.

Enfin l'amélioration des conditions de vie en province demande l'extension de l'électrification.

Comme la note pétrolière grève considérablement la balance commerciale du pays, il est urgent de chercher d'autres sources d'énergie, appropriées aux divers besoins : animale, solaire, éolienne, hydro-électrique, ect... La biomasse, déjà bien mise à contribution avec le bois de feu, recevra une attention particulière.

.....
 (1) Les questions concernant le sol (érosion, fertilité) ont été présentées tout au long de ce rapport.

La prise en compte de l'ensemble de ces éléments-clés permettra peut-être de débloquer l'agriculture haïtienne dont il semble , dans la situation actuelle, que malgré la demande croissante et la bonne disposition des autorités internationales, elle se révèle incapable d'absorber utilement un apport substantiel en investissements matériels et humains.

CONCLUSION GENERALE

Le développement économique et social d'Haiti selon une orientation visant à satisfaire en priorité les besoins fondamentaux de la population sur une base essentiellement nationale implique pour l'agriculture une stratégie très différenciée, capable de mettre en oeuvre les marges de progrès existant dans chacun des systèmes de production du pays, évitant les distorsions entre régions et groupes sociaux.

La gestion d'une telle stratégie (programmes, projets, suivi, évaluation) nécessite une connaissance fine de la réalité, donc un effort organisé de collecte, de classement, d'évaluation, et de traitement de l'information.

Les efforts actuellement faits par le Plan (aménagement du territoire) vont dans le bon sens mais demandent à être approfondis en direction de la démographie et des systèmes de production; il est essentiel de ne pas sous-utiliser par manque de coordination le recensement de population de 1982 et le recensement agricole de 1983.

Enfin, étant donné la situation critique du pays dans le domaine alimentaire, il serait souhaitable de mener une enquête alimentaire et nutritionnelle par sondage, représentative statistiquement au niveau national.

Ceci permettrait peut-être un réajustement en cours de plan des taux de croissance choisis comme objectifs dans le plan quinquennal et permettrait notamment d'apporter des modifications dans les politiques céréalières et sucrières, en y situant de manière réaliste les rôles des productions intérieures et du commerce extérieur.

Des études de filières concernant les grands produits agricoles (et non seulement les produits d'exportation) devraient être menées afin de mieux stimuler la production par des interventions appropriées aux endroits efficaces.

L'hétérogénéité de l'agriculture haïtienne, jointe à la complexité de l'organisation sociale écarte définitivement les solutions "simples"; un ensemble harmonisé d'actions différenciées semble plus en mesure de répondre à la situation. Encore faut-il bien se rendre compte que trop souvent l'appréhension de la réalité est plutôt intuitive et que la prudence et la mesure restent nécessaires quant aux actions à entreprendre, l'évaluation des réalisations restant le critère de choix pour déterminer les conditions de la poursuite des actions ou de leur amplification.

L'expérience gagnée par la France dans l'agriculture haïtienne dans le domaine de la recherche et de la formation (Madian-Salagnac), et de l'information (couverture aérienne photointerprétée, projets régionaux de développement, etc..) représente un acquis extrêmement positif qui demande à être étendu et à rejoindre l'application agricole dans le cadre de projets intégrés de développement rural limités en étendue. L'assistance méthodologique aux recensements et à leur exploitation constitue aussi un bon terrain de coopération, ainsi qu'un premier débroussaillage des questions d'eau et d'énergie.

D'une manière générale, il y aurait avantage à constituer dans les meilleurs délais des groupes mixtes Haïtiano-Français de réflexion sur le développement rural et l'aménagement du territoire en Haïti.

ANNEXES

TABLEAU N° 1 à 14

- N° 1 - Eléments de comparaisons internationales.
- N° 2 - Comparaisons internationales - Caraïbes 1977.
- N° 3 - Evolution de l'emploi (niveau national)
- N° 4 - Création d'emploi (niveau national).
- N° 5 - Pression démographique sur les sols cultivables.
- N° 6 - Perspectives d'évolution de la population.
- N° 7 - Consommation d'aliments par personne et consommation globale en 1980
- N° 8 - Estimation de la quantité d'aliments consommés durant l'année 1980
- N° 9 - Répartition de la consommation des produits importés.
- N°10 - Evolution de la consommation des produits alimentaires importés.
- N°11 - Importations de produits alimentaires.
- N°12 - Evolution des importations de produits alimentaires, huiles et graisses.
- N°13 - Importations des principales denrées alimentaires en quantité et en valeur.
- N°14 - Exportation de quelques denrées agricoles en quantité et en valeur Période 1974/75 - 80.
- N°15 - Bilan alimentaire.

BIBLIOGRAPHIE

TABLEAU N° 1 ELEMENTS DE COMPARAISONS INTERNATIONALES

	PNB/capita \$ courant			Densité Hab/Km 1970	%Pop Active 1970	Pu Pr 1973	Emploi 1970		
	1970	1973	1978				Primaire	Secondaire	Tertiaire
Haiti	91	130	260	154	0,51	0,23	73	7	20
Côte d'Ivoire	300	380	840	13	0,51	0,39	75	5	17
Cameroun	150	250	460	12	0,38	0,25		-	-
Kénya	138	170	320	19	0,45	0,11	90	5	5
Tanzanie	94	130	230	14	0,43	0,06	91	4	6
Rwanda	60	70	180	136	0,53	0,04	91	-	-
Costa Rica	510	710	1.540	34	0,31	0,85	43	19	38
Malaisia	350	570	1.090	39	0,27	0,41	47	12	41
Trinidad	832	1.310	2.910	184	0,34	1,4	25	35	40
Vénézuéla	1.068	1.630	5.910	11	0,32	0,17	22	22	50

TABLEAU N° 2

COMPARAISONS INTERNATIONALES
CARAIBES
1977

	PIB/CAP 1977 en \$	$\frac{Pu^*}{Pr}$	Densité hab/km ²	Population	Taux de croissance de la population
Haiti	188	0,30	171	4.749.000	1,7
Nicaragua	857	1,19	17	2.325.000	2,9
Jamaica	1.203	1,44	189	2.075.000	1,5
Dominicanie	837	0,96	103	4.978.000	3,0
Honduras	514	0,52	25	2.897.000	3,3
Trinidad	1.329	1,47	221	1.137.000	1,9
Costa Rica	1.048	0,78	41	2.090.000	3,1
Barbados	1.654,3	0,84	563	247.400	0,2
Guatemala	898,4	0,45	57	6.168.000	2,7
El Salvador	603,3	0,67	203	4.255.000	3,3

D'après BID Annual report 1978

* Population urbaine sur population rurale.

TABLEAU N° 3

EVOLUTION DE L'EMPLOI

(Niveau National)

(X/1.000)

	1950	%	1971	%
Agriculture et Mines	1.459	85,6	1.434	73,6
Industries Artisanat de production Construction BIP	96	5,6	138	7,1
Services	150	8,8	377	19,3
	1.705	100,0	1.949	100,0

Source OIT - 1976

TABLEAU N° 4

CREATION D'EMPLOI

(Niveau National)

(X/1.000)

	1950/71	Rythme Annuel
-Agriculture	- 20	- 1,0
-Industrie	+ 42	+ 2,0
-Services	+ 227	+ 10,8

TABLEAU N° 5

PRESSION DEMOGRAPHIQUE SUR LES SOLS CULTIVABLES

Année 1979	Montagne
<u>NIVEAU NATIONAL</u>	
Superficie cultivée (1.000 hab)	400
Population agricole (1.000 hab)	1.500
Superficie par agricole (ha/hab)	0,27
Population rurale (1.000 hab)	1.750
Superficie par rural (ha/hab)	0,23

TABLEAU N° 6

PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE LA POPULATION

(en milliers d'habitants)

	1950	1971	1976	1981	1986
<u>I. NIVEAU NATIONAL</u>					(projections)
<u>Population totale</u>	3.097	4.330	4.700	5.150	5.660
Taux de croissance (1) %	1,61	1,65	1,85	1,91	
<u>Population rurale</u>	2.800	3.529	3.680	3.820	3.860
Taux de croissance (1) %	1,11	0,84	0,75	0,21	
<u>Population urbaine</u>	297	801	1.020	1.330	1.800
Taux de croissance (1) %	4,84	4,95	5,45	6,24	
<u>Port au Prince</u>	144	494	667	900	1.210
Taux de croissance (1) %	6,05	6,2	6,2	6,10	
Taux annuel moyen d'exode rural %	0,5	0,8	1,1	1,7	-

(1) Taux de croissance annuel moyen pour chaque période.

TABLEAU N° 7

CONSUMMATION D'ALIMENTS PAR PERSONNE
ET CONSOMMATION GLOBALE
EN 1980

ALIMENT	QUANTITE		145.5	728.736,7
	(Kg/an/personne)	TM/an		
6. Fruits				
Banane (Figue banane)				
1. Céréales et dérivés	63.0	315.535,5	9.0	45.076,5
Blé	6.0	30.051,0	36.5	182.810,2
Mais	29.0	145.246,5	15.0	75.127,5
Riz	9.0	45.076,5	60.0	300.510,0
Sorgho	19.0	95.161,5	15.0	75.127,5
Autres				
2. Racines, Tubercules et Bananes				
Pomme de terre	0.2	1.001,7	10.0	50.085,0
Patate douce	21.9	109.686,2	8.0	40.068,0
Manioc	39.0	195.331,5	2.7	13.523,0
Igname	5.0	25.042,5	0.7	3.505,9
Autres	3.3	16.528,0	4.6	23.039,1
3. Sucre et Sirop				
Sucre	66.8	334.567,8	0.9	4.507,6
Rapadou	11.7	58.599,4	1.8	9.015,3
Canne à Sucre	14.6	73.124,4	1.0	5.008,5
4. Légumineuses et Oléagineuses				
Pois	40.5	202.844,3	0.8	4.006,8
Arachides	25.6	128.217,5	11.2	56.095,2
Noix de Coco	19.0	95.161,5	11.0	55.093,5
5. Légumes				
10. Lait et Dérivés				
Lait				
Fromage				
11. Matières grasses				
Huile de Coton				
Autres				
12. Divers				
Clairin				
Rhum				
Cacao				
Café				
			452.4	2.265.845,3

SOURCE : Beghin et Coll. - 1970. DIFPAN - 1980

TABLEAU N° 8

ESTIMATION DE LA QUANTITE D'ALIMENTS CONSOMMES
DURANT L'ANNEE 1980

Groupes d'aliments	Kg/an	Gr/jour	T.M/an
	(par personne)		(Pop. Totale)
1. Céréales et Dérivés	63,0	172,6	315.535,5
- dont nationaux	(54,2)*	(148,5)*	(271.460,7)*
2. Racines, Tubercules, Bananes	106,0	290,4	530.901,0
3. Sucres, Rapadou	32,8	89,6	164.278,8
4. Légumineuses	19,0	52,1	95.161,5
5. Oléagineuses	6,6	18,1	33.056,1
6. Légumes	43,0	117,8	215.365,5
- dont cultivés	(21,5)*	(58,9)*	(107.682,8)*
7. Fruits	109,0	298,6	545.926,5
8. Viande	8,0	21,9	40.068,0
9. Poissons	1,8	4,9	9.015,3
10. Oeufs	0,9	2,5	4.507,6
11. Lait et Dérivés	11,2	30,7	56.095,2
12. Huiles, Graisses	6,6	18,1	33.056,1
13. Café, Cacao.	3,0	8,2	15.025,5
TOTAUX	410,9	1.125,8	2.057.992,6

SOURCES: Beghin et Coll. - 1970, DIFPAN - 1980.

* Les chiffres entre parenthèses ne sont pas comptabilisés.

TABLEAU N° 9

REPARTITION DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS IMPORTES

(en valeur)

Code	Produit	STRATE I		STRATE II		STRATE III		STRATE IV		Total/	
		PAP/METRO	%	Grandes Villes	Province	Petites Villes	Province	Campagne	10 ³ G	%	10 ⁶ G
		10 ³ G		10 ³ G	%	10 ³ G	%	10 ³ G	%	10 ³ G	%
046	PAIN	342,1	33	104,8	10	56,5	5	557,7	52	1.059,1	100
049	FARINE DE BLE	47,1	27	8,5	5	10,3	6	110,2	62	176,1	100
052	GATEAUX	0,3	100	-	-	-	-	-	-	0,3	100
	Sous Total	389,5	32	113,3	9	66,8	5	665,9	54	1.235,5	100
100	HUILE DE CUISINE	545,8	25	113,8	5	114,4	5	1.461,2	65	2.235,3	100
101	HUILE TABLE	8,3	59	-	-	0,6	4	5,4	37	14,2	100
102	MANTEQUE/SAINDOUX	0,5	-	15,0	6	5,6	2	236,0	92	257,1	100
	Sous Total	554,6	22	128,8	5	120,6	5	1.702,6	68	2.506,6	100
	TOTAL PAR SEMAINE	944,1	26	242,1	6	187,4	5	2.368,5	63	3.742,1	
	TOTAL PAR AN 10 ⁶ G	71,4									
	PAR HABITANT/AN G	71,4									
		33,3									

TABLEAU N° 10

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES IMPORTES

(10⁹ Calories)

	1976/77 <u>1/</u>		
	Total	Ruraux	Urbains
<u>Importations</u>			
Froment	340	180	160
Huiles	240	160	80
	20	7	13
Total	600	350	250
<u>Besoins totaux</u>	3.100	2.350	750
∴ Besoins couverts par importations	19%	15%	33%

Correction faite de l'influence de la sécheresse exceptionnelle de cette année de référence.

TABLEAU N° 11

IMPORTATIONS DE PRODUITS ALIMENTAIRES

	70/71		71/72		72/73		73/74		74/75		75/76		76/77		77/78	
	10 ³ T	10 ⁶ G	10 ³ T	10 ⁶ G	10 ³ T	10 ⁶ G	10 ³ T	10 ⁶ G	10 ³ T	10 ⁶ G	10 ³ T	10 ⁶ G	10 ³ T	10 ⁶ G	10 ³ T	10 ⁶ G
<u>Productions Alimentaires:</u>																
Viande	0,3	1,7	0,3	1,8	0,4	4,0			0,4	3,4	0,4	5,4	0,4	3,8	0,5	5,3
Lait - Fromage - Oeufs	5,0	10,6	4,7	11,8	7,0	30,3	8,7	21,3	4,1	20,0	7,0	30,3	8,0	31,8	10,6	55,7
Poissons - Conser- ves	1,5	2,9	1,1	2,6	2,3	9,7	1,5	3,8	1,8	6,4	2,3	9,7	2,4	8,6	3,9	13,5
Froment - Céréales + préparations	29,0	13,5	53,4	24,4	46,7	36,0	34,5	35,1	96,9	104,4	133,0	149,9	119,7	115,5	91,3	82,4
Fruits	0,5	1,1	0,5	1,3	0,4	1,4	0,3	1,1	0,4	1,3	0,4	1,4	0,4	1,5	0,5	2,1
Légumes	0,5	1,3	0,6	1,7	2,4	6,3	1,5	3,9	1,6	5,5	2,1	6,5	2,5	7,7	2,3	7,7
Sucre + prépara- tions	0,3	1,2	0,2	1,0	0,1	1,2	n.d	n.d	0,4	1,5	0,1	1,4	0,2	2,1	5,8	9,7
Margarines + Graisses	0,7	1,5	0,6	1,9	0,9	4,5	n.d	n.d	0,5	3,5	3,0	4,5	1,1	4,2	0,8	4,7
Autres	1,1	4,7	1,5	4,4	2,0	10,0	n.d	n.d	1,7	2,9	0,9	11,8	5,0	14,8	5,0	14,1
Total Productions Alimentaires		38,5		50,9		104,3		68,1		148,9		220,9		190,0		195,2
<u>Huiles et Graisses</u>																
Origine animale	8,0	10,0	4,0	6,5	3,7	5,9	6,0	14,5	4,1	11,1	11,2	24,4	11,0	27,9	12,8	25,4
Origine végétale	10,0	16,4	12,6	20,0	8,1	14,3	5,9	27,1	5,7	28,5	17,3	50,7	16,3	55,3	13,1	41,8
Total Huiles et Graisses		26,4		26,5		20,2		41,6		39,6		75,1		83,2		67,2
TOTAL		64,9		77,4		124,5		109,7		188,5		296,0		273,2		262,4

TABLEAU N° 13

IMPORTATIONS DES PRINCIPALES DENREES ALIMENTAIRES
EN QUANTITE (TONNES METRIQUES) ET
EN VALEUR (GOURDES)
(PERIODE 1972-1978)

Produits	Exercice 71-72		Exercice 72-73		Exercice 73-74		Exercice 74-75		Exercice 75-76		Exercice 76-77		Exercice 77-78	
	Quantité TM	Valeur G	Quantité TM	Valeur G	Quantité TM	Valeur G	Quantité TM	Valeur G	Quantité TM	Valeur G	Quantité TM	Valeur G	Quantité TM	Valeur G
Riz	197,23	276.239	2.518,4	4.931.238	13,04	38.550	22106,0	5.995.630	17.755,2	21.884.834	74,6	1.599.904	198,7	553.026
Maïs	7,85	18.693	575,76	423.275	18,65	41.760	3.970,7	4.266.670	93,5	135.025	432,6	504.464	133,3	162.152
Sucre et Si- rop de sucre	0,64	2.064	-	-	-	-	271,0	1.099.412	61,5	1.061.173	97,9	1.365.214	5.001,3	7.707.861
Paille végéta- le	-	-	-	-	-	-	5.470,8	27.359.669	17.177,0	49.786.471	15.878,9	53.230.613	12.978,2	40.918.200
Arachide (graines)	-	-	-	-	-	-	80.639,90	84.822.910	95.825,4	99.303.894	100.066,8	82.349.405	84.310,2	67.327.414
Farine	-	-	-	-	-	-	618,5	1.220.395	13.359,4	11.127.031	15.669,2	21.899.485	2.721,5	3.496.794
TOTAL	-	51.090.618	-	64.993.390	-	79.206.175	93.076	124.774.336	144.292	183.308.478	132.887	160.949.085	105.553,2	120.167.417

SOURCE : Annuaire du commerce extérieur d'Haiti.

TABLEAU N° 14

Exportation de quelques denrées agricoles
en quantité (tonnes métriques) et en valeur. (gourdes)

Période 1974/75 - 80

Exercice	Café		Sisal		Cacao		Huiles essentielles		Mangué	
	Volume TM	Valeur g	Volume TM	Valeur g	Volume TM	Valeur g	Volume TM	Valeur g	Volume TM	Valeur g
1974/75	17.871,7	94.317.665	1.163	229.035	516	2.222.540	151.7	22.170.915	1.107.8	1.018.495
1975/76	27.334,5	227.460.235	2.178	3.844.375	2.912.6	11.725.190	329.9	41.242.520	967.7	920.865
1976/77	15.890	324.134.795	750	1.407.385	2.203	19.171.630	262.8	32.200.645	3.325.9	3.455.945
1977/78	18.145	309.436.960	2.840	567.900	2.588	34.513.165	310.7	48.501.700	2.491.5	3.078.395
1978/79	14.193	210.500.970	1.200	3.887.850	7.053	122.591.150	280.6	37.294.590	2.292.6	3.948.440
1979/80	24.690	447.869.660	-	-	-	-	-	-	-	-

SOURCE : Annuaire du Commerce Extérieur d'Haïti
IHPCADE

TABLEAU N° 15

Bilan Alimentaire

BILAN ALIMENTAIRE

MAITI

(RENSEIGNEMENTS DISPONIBLES AU 30/04/78)

ANNEE MOYENNE 1975-77

POPULATION 4627
(MILLIERS)POIDS (PDS) MILLIERS DE TONNES METRIQUES
NOMBRES(NBR) MILLIERS D UNITES

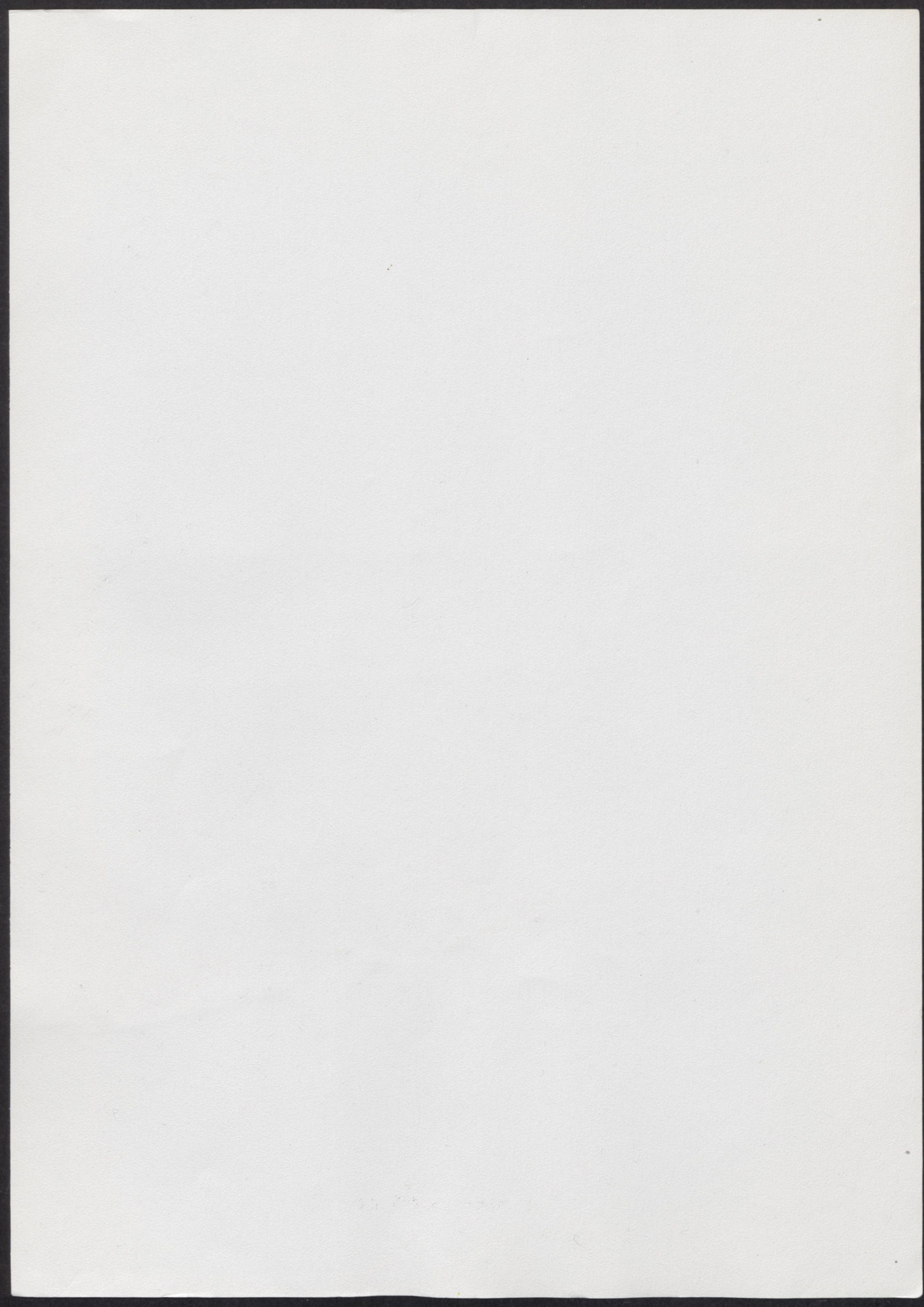
P R O D U I T	P R O D U C T I O N		I N - P O R T A - T I O N S	V A R I A - T I O N S	E X - P O R T A - T I O N S	D I S P O - N I B I - L I T E	C O N S O M M A T I O N				D I S P O N I B I L I T E P A R P E R S O N N E					
	P R O - D U I T	P R O - D U I T					A L I M E N T A T I O N	S E M E N T A T I O N	T R A N S F O R M A T I O N	P E R - T E S	A L I M E N T A T I O N	K I L O - G R A M M E S	C A L O R I E S	P R O T E I N E S	L I P I D E S	
	INITIAL	FINAL				R I E U R	D E T A I L	M U M A I N E	M U M A I N E	M U M A I N E	M U M A I N E	M U M A I N E	M U M A I N E	M U M A I N E	M U M A I N E	M U M A I N E
TOTAL GENERAL														2041	49.1	29.5
PRODUITS VEGETAUX														1914	42.0	20.2
PRODUITS ANIMAUX														127	7.2	9.3
GRAND TOTAL EXCLU ALCOOL														1960	49.1	29.5
CEREALES														990	25.6	8.0
BLE			82			82		82								
BLE/FARINE DE BLE	82	64	2			68			1	67	14.4	39.4	144	4.7	.5	
FARINE DE BLE/PATISSERIE																
BLE/SON DE BLE	82	18			9	9	9									
RIZ PADDY		113				113	1	4	102	6						
RIZ PADDY/RIZ USINE	102	68	20			88				2	84	18.6	50.9	104	3.6	.6
RIZ PADDY/SON DE RIZ	102	8				8										
MAIS		203	2			206	37	7	151	10						
MAIS/FARINE DE MAIS	151	144	1			145					145	31.4	86.0	311	8.1	3.7
MAIS/SON DE MAIS	151	5				5										
SORGHO		213				213	21	4	177	11						
SORGHO/FARINE DE SORGHO	177	168				168					168	36.4	99.7	341	8.8	3.2
SORGHO/SON DE SORGHO	177	5				5										
/FARINE DE CEREALES NCA			2			2					2	.4	1.2	4	.1	
/ALIMENTS POUR ENFANTS			2			2					2	.5	1.3	5	.2	
/CEREALES PREPAREES NDA																
RACINES ET TUBERCULES														134	1.3	.3
POMMES DE TERRE		8				8		1		1	6	1.3	3.7	3	.1	
PATATES DOUCES		94				94				5	89	19.3	52.9	51	.6	.2
MANIOC		146				146	4		130	2	12					
MANIOC/FARINE	130	32				32				2	31	6.7	18.3	58	.3	.1
IGNAMES		25				25				1	23	5.1	13.9	13	.3	
RACINES TUBERCULES NCA		17				17				1	16	3.6	9.7	9	.1	
SUCRES ET MIEL														277	.3	.4
CANNE A SUCRE		2794				2794			2328	279	187	40.5	110.9	32	.1	.2
/SUCRE BRUT	553	55	-4		11	51					51	11.0	30.2	113		
CANNE BETTERAVE/PELASSES	553	22	-4		23	3			3							
CANNE/SUCRE NCA CENTRIF	1116	67				67					67	14.5	39.7	137	.2	.2
MIEL														.1		
LEGUMINEUSES														157	10.6	.7
HARICOTS SECS		46	1			46		2		3	41	9.0	24.6	85	5.4	.4
DOLICQUES		38				38		1		3	34	7.3	20.0	68	4.8	.2
POIS CAJANS		4				4					3	.7	1.9	6	.4	
NOIX ET OLÉAGINEUX														28	.5	2.5
ARACHIDES NON DECORTIQUE		2				2					2	.4	1.1	4	.2	.4
NOIX DE COCO		29				29				1	28	6.1	16.7	23	.3	2.1
GRAINES DE RICIN		1				1				1						
GRAINES DE SESAME												.1	.1	1		.1
GRAINES DE COTON		2				2			2							
GRAINES COTON/TOURTEAU	2	1				1	1									
LEGUMES														28	1.7	.2
CHOUX		9				9				1	8	1.7	4.5	1	.1	
LAITUE		1				1						.1	.3			
EPINARDS												.1	.2			
TOMATES		4				4					3	.7	1.9			
AUBERGINES		1				1					1	.2	.5			
OIGNONS SECS		3				3					2	.5	1.4	1		
AIL												.1	.1			
LEGUMES FRAIS NDA		211				211				21	189	41.0	112.2	25	1.6	.2
/LEGUMES DESHYDRATES														.1		
/LEGUMES EN CONSERVE NDA			1			1					1	.2	.6			
FRUITS														184	1.5	2.1
BANANES		51				51				8	43	9.4	25.6	17	.7	.1
PLANTAINS		196				196	20		29	147	31.8	87.0	65	.5	.2	
ORANGES		24				24			1	23	5.0	13.7	4	.1		
TANGERINES PANGARINES		9				9				8	1.7	4.8	1			
CITRONS ET LIMES		24				24			1	23	4.9	13.4	4		.1	
PAMPLEMOUSES POMELOS		8				8				7	1.6	4.3	1			
MELONS ET CANTALCUPS		3				3				3	.6	1.5				
MANGUES		280				279			28	251	54.2	148.6	43	.3	.1	
AVOCATS		50				50			5	45	9.7	26.6	16	.2	1.4	
ANANAS		2				2				1	.3	.9				
FRUITS FRAIS NDA		50				50			5	45	9.7	26.7	12	.1	.1	
/PREPARATIONS FRUITS NDA		2				2				1	.2	.5				
VIANDES ET ABATS														68	4.6	5.4
BOVINS(NBR)		100				100			100							
BOVINS(NBR)/VIANDE(PDS)	100	18			1	17				17	3.7	10.3	22	1.4	1.8	
BOVINS(NBR)/ABATS(PDS)	100	3				3				3	.5	1.5	2	.3		
OVINS(NBR)		26				26			26							
OVINS(NBR)/VIANDE(PDS)	26										.1	.3	1			

B I B L I O G R A P H I E

- Agency for international development - Haiti country development strategy statement
1982 - Washington- DC - 95 pages plus annexes.
- SENASA - Rapport annuel 79-80 -
1980- Département de l'agriculture- Port au Prince -
9 pages plus annexes.
- MONTAL.M et alii - Espace rural et société agraire en transformation:
Des jardins Haitiens aux marchés de Port au Prince -
recherches haitiennes No 2 - 1980 - Institut Francais d'Haiti-
Port au Prince - 232 pages.
- GIRAULT.C.A - le commerce du café en Haiti : habitants, spéculateurs, exportateurs -
C.N.R.S. Paris - 292 pages.
- MORAL.P - Le paysan haitien - 2 éme édition 1978 -
Fardin - Port au Prince - 375 pages.
- PILLOT.D - Situation de l'agriculture haitienne et mesures de politique agricole.
1981 - 35 pages -
- Procès verbal de la commission mixte Franco-Haitienne réunie à Port au Prince
les 19, 20, 21 Mai 1982 -
20 pages plus annexe - MIMÉO.
- Secrétairerie d'état au plan - document de travail de la commission technique des
secteur agriculture 30 - 31 mars 1982 - Port au Prince-
MIMÉO - 54 pages.
- Secrétairerie d'état du plan - document de travail de la commission technique des
secteurs horizontaux (balance des paiements) - 1982 - Port au Prince-
MIMÉO - 18 pages.
- Quelques données sur la place de l'agriculture dans l'économie haitienne -
1979 - faculté de droit et de sciences économiques -
17 pages - MIMÉO.
- Secrétairerie d'état au plan- projet de mise en valeur du plateau central-
Synthèse du rapport final - 1980 - SCET International - France -
367 pages plus annexe - MIMÉO.
- Secrétairerie d'état du plan - projet de mise en valeur du plateau central-
Motivations des populations rurales - 1980 - SCET International-
France - 118 pages - MIMÉO.
- Secrétairerie d'état du plan - Projet de mise en valeur du plateau central-
Hydrométéorologie et ressources en eau - 1980 - SCET International
France - 61 pages plus annexe. -MIMÉO.
- Secrétairerie d'état du plan - Projet de mise en valeur du plateau central-
Les sols - 1980 - SCET International - France -
48 pages plus annexe .
- Secrétairerie d'état du plan - Projet de mise en valeur du plateau central -
Irrigation - 1980 - SCET International France -
53 pages plus annexe. - MIMÉO.

- Secrétairerie d'état du plan -Projet de mise en valeur du plateau central-
Agriculture et élevage - 1981 SCET International - France -
131 pages plus annexe - MIMÉO.
- Secrétairerie d'état du plan - Projet de mise en valeur du plateau central-
Développement industriel -SCET International-France - 1980 - 117 pages-
MIMÉO.
- Secrétairerie d'état du plan - Projet de mise en valeur du plateau central
Transport et réseau routier - 1980 SCET International- France
64 pages plus annexe - MIMÉO.
- Secrétairerie d'état du plan -Projet de mise en valeur du plateau central-
Structures organisationnelles - 1980- SCET International - France -
107 pages - MIMÉO.
- Secrétairerie d'état du plan - projet de mise en valeur du plateau central-
Armature urbaine équipements des villes- 1980 - SCET International-France
123 pages plus annexe - MIMÉO.
- Secrétairerie d'état du plan - Projet de mise en valeur du plateau central-
Armature rurale équipements ruraux - 1980- SCET International-France
55 pages plus annexe - MIMÉO.
- Secrétairerie d'état du plan - Diagnostic de la situation alimentaire et nutritionnelle
de la population haïtienne-
1980 - Port au Prince - 316 pages.
- Secrétairerie d'état du plan- Projection des besoins et services dans le domaine
alimentaire et nutritionnel - 1982 - Port au Prince -
179 pages - MIMÉO.
- D.A.R.N.D.R.- Plan quinquennal du secteur agriculture-1981 - Port au Prince -
161 pages - MIMÉO .
- Secrétairerie d'état du plan - Plan quinquennal de développement économique et social
1981 - Port au Prince - 412 pages - MIMÉO .
- D.A.R.N.D.R. - Bilan des réalisations du secteur agriculture.
1982 - Port au Prince - 151 pages-MIMÉO.
- Centre Madian - Salagnac - Etude du système de culture du Sud Haïtien -
1978 - Port au Prince - 23 pages plus annexe - MIMÉO.
- Centre Madian - Salagnac - Système de culture et calendrier de travail-
1979 - Port au Prince- 39 pages plus annexe - MIMÉO .
- Centre Madian - Salagnac - Fonctionnement des systèmes de culture et valorisation
du milieu.
1978 - 44 pages plus annexe.
- Centre Madian - Salagnac - Indivision, insécurité de tenure et règlement des litiges
fonciers- 1980 - 30 pages - MIMÉO .
- COIMIN Y.M - Production caprine dans les systèmes d'exploitation plaines-montagne-
1981 - 34 pages - MIMÉO.

- Faculté d'agronomie et de médecine de Madian Salagnac - système de production dans la plaine de Léograne - 1980 - 19 pages - MIMÉO.
- Faculté d'agronomie et de médecine vétérinaire de Madian Salagnac - étude des systèmes de production dans la plaine de Léograne - 1981 - 33 pages - MIMÉO.
- MATHIEU P et MONDE G - Diagnostic de deux exploitations paysannes de mornes : (région sud Haïti - Madian Salagnac . 1980 - 19 pages plus annexes. MIMÉO.
- SERA et Madian Salagnac - Expérimentations sur cultures vivrières- 1977 - 30 pages - MIMÉO .
- Centre de Madian Salagnac - compte rendu des 3 stages effectués par les agronomes résidents du SERA avec les paysans des localités de Dabon-Trême-Nan borne Moneyron-Salon- 1979 - 15 pages- MIMÉO.
- CAVALIE.J et GOLY.J - Observations sur la compétition maïs-pois gongo dans l'association maïs pois gongo-sorgho sur vertisol calcaire - Péninsule Sud Haïti. 1979 - 8 pages plus annexe - MIMÉO.
- Centre de Madian Salagnac - Comportement de populations de maïs précoce - 1980 - 25 pages plus annexes - MIMÉO.
- CAMILLE.H - "cinq réunions pour une morte" Madian Salagnac- 8 pages - MIMÉO.
- ROCHETEAU.G - session de la société Française d'économie rurale- 1981- ORSTOM - 16 pages - MIMÉO.
- DAUPHIN.N et De REYNAL.V - culture du haricot et problématique paysanne en Haïti. 1982 - 25 pages. - MIMÉO.
- INRA. Centre de Madian Salaganac - Essais d'amélioration pour les soins locaux de *Phaseolus vulgaris* communément appelé "POIS" en Haïti- 37 pages - MIMÉO.
- Centres de Madian Salagnac - Artisanat et société rurale en Haïti- 1981 - 40 pages - MIMÉO.
- Centres de Madian Salagnac- Amélioration des conditions d'approvisionnement en eau dans le cadre de l'exploitation agricole- 1980 - 46 pages plus annexes - MIMÉO.
- Secrétairerie d'état au plan- Direction de l'aménagement du territoire et protection de l'environnement - Schéma d'aménagement du territoire : Diagnostic et images à long terme - Port au Prince - 1981 - 401 pages plus carte - MIMÉO.
- Secrétairerie d'état du plan - DATPE - Port au Prince -
 1981 - La région 1 57 pages + ann. MIMÉO
 La région 2 70 pages + ann. MIMÉO
 La région 3 65 pages + ann. MIMÉO
 La région 4 68 pages + ann. MIMÉO
- ANGLADE.G- L'espace Haïtien - Montréal - 1975 - 158 pages.



ISBN : 2 - 85340 - 470 - 6